



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 2 novembre 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2022.BVD.3362
Classification : Non classifié

Berne, Friedbühlstrasse 51p, Université, Institut des maladies infectieuses (IFIK), rehaussement du pavillon provisoire, crédit d'engagement pour la réalisation

1. Objet

Le crédit demandé de 1,4 million de francs (coût total de CHF 1,6 million, moins les frais d'étude de projet de CHF 0,2 million déjà autorisés) doit permettre de financer l'aménagement de locaux de bureaux provisoires pour pallier le manque aigu de place de l'Institut des maladies infectieuses (IFIK) en attendant son emménagement dans le nouveau bâtiment du centre de recherche et de formation en médecine de l'Université de Berne (BB07). Ces locaux seront disponibles grâce à la construction d'un nouvel étage sur l'actuel pavillon modulaire de l'IFIK situé à la Friedbühlstrasse 51p à Berne.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Enseignement, formation, bâtiment (gros œuvre 1)	500 000	80
Enseignement, formation, bâtiment (second œuvre)	1 100 000	25

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
1 600 000	1 600 000	0	8

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années pré- 2022 cédentes	2023	2024	2025	2026	2027	Années suivantes
Investissements effectifs nets	1,60	0	0,1	1,16	0,22			

Le projet n° P21.0394 est inscrit dans le plan d'investissement intégré dans le poste collectif « Projets d'investissement / remises en état entre zéro et cinq millions du coût total par projet ».

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Enseignement, formation, bâtiment (gros œuvre 1)	6250
Enseignement, formation, bâtiment (second œuvre)	44 000

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		

6. Explications et commentaires